**Rapport de la Réunion du Bureau de la FAL**

**du lundi 9 janvier 2023 à 18 :30 à la Maison des Sports**

**Présents :**

**Erny Mattiussi, 1er VP (EM)**

**Arny Weber, 2ème VP (AW)**

**Jean Lorang, trésorier (JL)**

**JC Weber, secrétaire général (JW)**

**Ordre du jour :**

1. **Rapport de la Réunion du Bureau du 5 décembre 2022 (JW)**

Rapport de la réunion est approuvé.

RàS

1. **Révision des Statuts**

Le projet de révision des statuts FAL a été discuté et amendé/corrigé. (Voir le projet version 3/23 joint en **annexe 1**).

Il est décidé de soumettre le projet pour approbation au CA du 13 février et de le distribuer ensuite aux membres pour étude avant l’AG du 1er avril.

1. **Missions Conseil d’Administration**

Discussion et définition des missions des futurs membres du Bureau et des administrateurs (**annexe 2**).

À défaut de propositions de EM et de AW, il est décidé d’intégrer les propositions de JL et de JWE dans un document unique et de le présenter aux membres du CA avec la proposition de modification des statuts.

1. **Finances**

Procédures pour projets de promotion du sport 2023 –

Le règlement a été publié.

1. **Exploitation ELNT**

* Projet PATRIMOINE et préparation réunion avec Pol Holweck du 12 janvier.

Les réponses aux questions suivantes sont à rechercher avec Pol Holweck :

* + Est-ce possible de classer le terrain de Noertrange – piste, club-house, hangar - ou est-ce que cette possibilité n’existe que pour le club-house ? Notre intérêt se porte prioritairement sur le terrain avec toutes les infrastructures qu’il serait ainsi possible de protéger et de préserver.
  + Est-ce que Pol Holweck serait éventuellement disposé à nous assister dans les démarches administratives ?

Notes après réunion :

1. *De Pol mengt den Hangar an d’Club Haus zu Nätreg wieren net am Kader vum Patrimoine Architectural ze klasséieren.*
2. *Hien mengt awer dass et eng gutt Chance gëtt fir de ganzen Site (Infrastruktur + Piste) am Kader vum Patrimoine Culturel ze klasséieren.*
3. *Hien ass bereet fir eis eng Hand unzepaken bei den démarches administratives an hien schwätzt emol mat der „Commission pour le patrimoine culturel“ fier eraus ze fanne wat déi bescht Approche ass.*
4. *De Pol gëtt eis eng Kopie vum Memorial A N° 80 vum 3. Mäerz 2022 mam Gesetz vum 25. Februar iwwer den Patrimoine Culturel, an eng Kopie vun senger Demande de classement vun der Buvette zu Wäiswampech.*
5. *Eventuell könnten de Paul Henri Meyers (iwwer de Jang Lorang) an den fréieren Maire vun Wolz, Dichter, eis bei Bedarf ënnerstëtzen.*
6. *Mir setzen de Sujet „Patrimoine“ op den OJ vun der nächster Büro’s Reunioun (pour suites à donner).*

* Commission d’Exploitation (JW)

Règlement d’Exploitation, Convention FAL/MS, Modification AIP et procédures d’autorisation.

La réunion de la Com. Ex. prévue pour fin décembre a été annulée. JW contactera le président de la Com. Ex, M. Costa, pour fixer une nouvelle date.

*Note après réunion : JWE a contacté Manuel Costa en date du 13 janvier.*

*Bonjour Monsieur Costa,*

*Comme convenu au téléphone ce matin, je me permets de vous rappeler ci-après les « chantiers » ouverts et qui restent en attente de solutions avec l’aide de votre ministère.*

* *Réunion de la Commission d’Exploitation de ELNT avec comme sujets principaux :*
  + *La convention entre FAL et votre ministère,*
  + *le Règlement Grand-Ducal relatif à l’exploitation de ELNT,*
  + *l’acquisition des terrains,*
  + *la remise en état des bâtiments,*
  + *le développement futur de ELNT (projet tourisme).*

*Nous vous saurions gré de bien vouloir nous permettre de vous présenter ces chantiers de vive voix lors de réunions que vous voudrez bien organiser à votre meilleure convenance.*

*En vous remerciant d’avance,*

*Salutations sportives,*

* Acquisition terrains

Claude Eschette informe qu’un propriétaire d’une parcelle de terrain de piste (Eschette) est disposé à vendre. Claude Eschette demandera des détails à ce propriétaire et nous tiendra informé par la suite.

1. **RGD Aéromodélisme et proposition Armand Stieber (EM)**

Armand Stieber informe qu’une réunion entre la Com. Aéromodélisme et l’ANA a eu lieu et que ANA a proposé de demander à la DAC d’organiser une réunion entre DAC-ANA et FAL, pour essayer de trouver une solution à la question des hauteurs maxi de vol sur les terrains d’aéromodélisme des clubs affiliés à la FAL. Suite à la réponse négative du 6 janvier de la DAC à cette proposition, et à l’information que 2 des 6 clubs concernés n’ont pas encore introduit de demande d’homologation, il est demandé à la Com. Aéromodélisme d’exiger des clubs qui n’ont pas encore fait de demande d’homologation auprès de la DAC de le faire au plus vite. Seulement après le refus de la DAC d’autoriser les hauteurs maxi de 300 mètres pourrons-nous envisager les démarches nécessaires. EM se charge de consulter les membres de la Com. Aéromodélisme lors d’une réunion du 10 janvier.

*Note après réunion : Armand Stieber a fait une réponse au refus de la DAC :*

*Bonjour Monsieur PIERLOT.*

*La Fédération Aéronautique Luxembourgeoise vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.*

*Nous accusons bonne réception de votre Mail du 06 janvier 2023.*

*En tant que Fédération nous représentons tous nos clubs fédérés, et il nous appartient d’entreprendre toutes les démarches nécessaires pour défendre les intérêts de nos membres.*

*Nous ne manquons pas d’exprimer notre profonde déception cc. votre décision de décliner la réunion avec l’ANA, réunion où tout participant aurait pu en profiter.*

*pour la commission aéromodélisme FAL*

*A. Stieber*

1. **Projet « Piste » ELUS (JW)**

Le projet est en cours d’étude auprès du Ministère des Sports qui reste en attente de la confirmation de M. Kirsch de la Commission d’Acquisition du Ministère des Finances que les terrains nécessaires ont finalement été acquis par l’Etat.

Nous restons dans l’attente des documents de confirmation à produire par Marc Bossler.

*Note après réunion : JWE a contacté Manuel Costa en date du 13 janvier.*

*Bonjour Monsieur Costa,*

*Comme convenu au téléphone ce matin, je me permets de vous rappeler ci-après les « chantiers » ouverts et qui restent en attente de solutions avec l’aide de votre ministère.*

* *Convention relative au financement du projet CLVV d’élargissement de la piste du terrain de vol à voile à Useldange.*

*Nous vous saurions gré de bien vouloir nous permettre de vous présenter ces chantiers de vive voix lors de réunions que vous voudrez bien organiser à votre meilleure convenance.*

*En vous remerciant d’avance,*

*Salutations sportives,*

1. **Rapport Commission Sportive (AW)**

* Champions Nationaux 2022

La liste des Champions Nationaux est présentée et approuvé que pour les Champions Nationaux. **(annexe 3)**

A noter que le Champion National de l’aviation à moteur n’est pas approuvé étant donné qu’il n’a pas de licence sportive valable.

Il est regrettable de constater qu’aucun des participants à la compétition organisée par AOPA Luxembourg ne disposait d’une licence sportive valable.

* Révision des Codes Sportifs « Section Générale FAL » et « Branches »
  + Aéromodélisme
  + Aérostation
  + Aviation à Moteur
  + Drones
  + Parachutisme
  + Vol à Voile
  + Vol Libre
  + Voltige

**AW informe qu’il sera en vacances pour la prochaine réunion de la CS.**

Note : AW devra donc trouver un remplaçant ou annuler la réunion et en informer les membres de la CS.

1. **Assemblée Générale 2023 (JW)**

* La salle à Useldange est réservée et la Commune offrira le vin d’honneur.
* Tous les participants à l’AG seront invités au dîner offert par la FAL au Restaurant « Péitche Lauer ».
* Claude Eschette sera proposé comme Membre d’Honneur à l’AG.
* Pit Klein sera invité pour la remise du Diplôme Tissandier de la FAI.
* EM fera une présentation sur l’utilisation du calendrier « en ligne » de la FAL.

1. **Divers**

* Révision du LIVRE BLANC DE LA FAL (VERSION 02/2016)

Sujet non abordé lors de la réunion.

* JL informe que son club, le Cercle Luxembourgeois de l’Aérostation (CLA) entend éventuellement construire un hangar dans le cadre du CENTRE NATIONAL AERONAUTIQUE sur un terrain sis à Meysembourg et propriété de la famille Clasen. Il est question d’un bail de location emphytéotique du terrain d’une durés de 20 à 30 ans. Le CLA désire savoir si une participation du Ministère des Sports aux frais de construction de +/- 300 k€ est envisageable pour un montage où ni une Commune et ni l’Etat ne sont propriétaires des terrains.

JW se renseignera auprès du Ministère des Sports.

*Note après réunion : JWE a contacté Manuel Costa en date du 13 janvier.*

*Bonjour Monsieur Costa,*

*Comme convenu au téléphone ce matin, je me permets de vous rappeler ci-après les « chantiers » ouverts et qui restent en attente de solutions avec l’aide de votre ministère.*

* *Etude des possibilités de subvention pour la construction d’un hangar AEROSTATION dans le cadre d’un Centre National Aéronautique décentralisé sur un terrain avec bail de location emphytéotique.*

*Nous vous saurions gré de bien vouloir nous permettre de vous présenter ces chantiers de vive voix lors de réunions que vous voudrez bien organiser à votre meilleure convenance.*

*En vous remerciant d’avance,*

*Salutations sportives,*

1. **Prochaines réunions**

* Bureau : 06/02/23
* CA : 13/02/23
* CS : 13/02/23

Fin de la réunion à 21 :40

*JC Weber, Secrétaire Général FAL 10/01/23*